

9 oct. 46

Cannes joue la " Comédie des erreurs "

Paris-Matin 9 oct. 46 32

Le film primé n° 32
pour la France est
" La Symphonie pastorale "
et non " La Bataille du rail "

LE festival de Cannes, brillant, ensoleillé, aura laissé à tous ceux qui y ont participé, un souvenir éclatant. Dans son ensemble, et vu si l'on peut dire, de l'extérieur. Malgré toute l'indulgence que mérite certainement cette première grande manifestation d'après guerre, on ne peut que regretter nombre d'erreurs fâcheuses, aisément évitables, et dont la dernière en date est celle concernant l'attribution des prix.

Toute la presse a annoncé que le Grand Prix du cinéma était attribué au film français *La Bataille du rail*, de M. René Clément. Cette nouvelle, à peine reçue de Cannes, était aussitôt démentie.

En vérité, *La Bataille du rail* s'est vu décerner le Prix du jury international, qui est une manière de prix de consolation pour lequel pouvait concourir seulement chaque pays ayant présenté plus de quatre grands films.

En ce qui concerne le Grand Prix international du festival, qui n'est pas une récompense suprême et unique, mais bien un prix pouvant être décerné à chaque nation pour son meilleur film, il a été donné, pour la France, à *La Symphonie pastorale*. C'est donc ce film qui obtient, en tant que français, la récompense la plus importante. *La Bataille du rail* venant en second.

Il faut dire, à la décharge du jury qui a commis l'erreur, que le règlement des prix du festival était énoncé d'une façon fort obscure et que bien des gens pouvaient n'y rien comprendre. La preuve vient d'en être faite. Espérons qu'on fera mieux l'an prochain...

G. S.